

## PRIN DE L'ABONNEMENT

PAR AN :

ÉPINAL. . . . . 40 f. 50  
 DÉPARTEMENT. . . . . 41 »  
 FRANCE, le semestre. . . . . 5 50

## ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 40 c.  
 { Ordinaires. . . 20 c.  
 { Réclames. . . 25 c.

# LE PEUPLE VOSGIEN,

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉRIN, rédacteur-gérant, à Épinal, rue du Doyené.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

## JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MÉJAT, limonadier ; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL ; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE, — à Dompierre, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur ; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur ; — à Gérardmer, chez le citoyen GURRY, notaire ; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur ; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier ; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLLOT, notaire.

MM. les Actionnaires du journal le Peuple vosgien sont convoqués à Épinal pour dimanche 10 mars.

Le gérant, A. THÉRIN.

Épinal, le 9 Mars 1850.

## AUX DEMOCRATES VOSGIENS.

Nos lecteurs sans doute sont impatients de connaître quels sont les candidats démocrates proposés pour remplacer M. Perreau. En présence du travail qui se prépare dans les comités, nous ne voudrions pas assumer sur nous la responsabilité de présenter des noms. Nous croyons savoir que le choix définitif sera arrêté dimanche, et nous comptons assez sur le zèle et le dévouement de nos compatriotes pour être assurés que cette décision ne se fera pas attendre au-delà. Si l'on tarde, il sera impossible de faire connaître à temps le nom du candidat à l'armée, et nous perdrons ainsi bon nombre de votes acquis d'avance à la démocratie.

Nous ne saurions trop recommander l'activité, afin de contre-balancer le mauvais vouloir de l'autorité, qui, dans un but que chacun devine, laisse à peine trois semaines aux électeurs pour se préparer et s'entendre, lorsque chacun sait qu'il faut que le choix d'un candidat soit arrêté au moins quinze jours avant l'élection, afin de ne pas perdre les voix de l'armée.

Dans un temps régulier, nous aurions protesté avec plus d'énergie, mais sous le régime du bon plaisir, les citoyens ne doivent chercher que dans leur dévouement les moyens de résister aux obstacles qu'on sème à chaque instant sous leurs pas.

## Union! Union!

## AUX ÉLECTEURS DES VOSGES.

Un de nos représentants, le citoyen Emile Perreau, vient de mourir. De nouvelles élections auront bientôt lieu dans notre département. Quelle en sera la couleur? Quelle en sera la signification? Seront-elles blanches ou rouges, monarchiennes ou républicaines?

Il faut qu'elles soient républicaines.

Sous la première révolution, nos pères ont donné des preuves éclatantes de leur patriotisme et de leur dévouement à la sainte cause de la République. L'une des plus belles places de Paris, la place des Vosges, a consacré le souvenir de leurs vertus civiques en le perpé-

tuant. Eh bien! il s'agit de savoir si nous sommes, oui ou non, les fils de nos pères, ou si nous n'en sommes que les bâtarde; si nous avons hérité de leur amour pour l'indépendance, ou si nous ne sommes que les plats valets des valets déguisés de la monarchie.

Il s'agit de savoir si nous voulons rester républicains ou devenir Cosaques? Vosgiens, ne l'oubliez pas: la réponse à cette question sortira de vos urnes électORALES.

L'heure est grave et solennelle. L'empereur de Russie a fait le dénombrement de ses hordes sauvages; l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse ont compté leurs séides. Deux millions cinq cent mille hommes marchent sous les odieuses bannières des trois tyrans coalisés. Contre qui voulez-vous que ces forces soient dirigées? Contre l'Italie? Elle se meurt. Contre la Hongrie? Elle est morte. Contre l'Allemagne? Elle est dans les fers. La France, la France seule reste debout. Mort à la France! Tel est le cri poussé aujourd'hui par les Barbares: cri faible encore, mais qui bientôt, si nous n'y prenons garde, retentira formidable de la source à l'embouchure du Rhin, du sommet des Alpes jusqu'au fond de nos vallées des Vosges.

Si vous en doutez, prêtez l'oreille. Ce cri, si faible qu'il soit, n'a-t-il pas déjà trouvé de l'écho jusqu'au sein même de notre malheureux pays? Les voilà qui relèvent la tête, les traîtres de 1814 et de 1815, les assassins de Brune et de Ney! Il ne leur suffit plus d'insulter chaque matin, dans leurs journaux stipendiés, la République et les républicains. Ils poussent le cynisme jusqu'à nous menacer du knout russe et de la schlague autrichienne. Ils invoquent tout haut l'appui des Huns; ils appellent de leurs vœux impies et sacrilèges, une invasion nouvelle; ils stimulent le Tigre du Nord en lui caressant la crinière; ils excitent la bête féroce, l'agacent, l'aiguillonnent, la provoquent au carnage. De leur voix altérée par la haine, ils semblent chaque jour lui dire, en leur montrant la France baillonnée :

Viens! Il y aura aujourd'hui, comme en 1815, des lâches pour battre des mains sur ton passage, de nobles prostituées pour récompenser de leurs caresses lascives tes officiers et jusqu'à tes soldats, des traîtres pour t'ouvrir la marche jusqu'au cœur de Paris (1)!.....

Union donc! Union!

(1) Si l'on révoque en doute la vérité de ce tableau, qu'on lise l'Assemblée nationale. Qu'on lise surtout les lettres que ce journal cosaque se fait écrire de Londres.

habitants qu'elle a aujourd'hui, et certes le peuple était beaucoup plus malheureux. Il peut donc y avoir plus de misère dans une plus faible population sur la même étendue de territoire.

L'OUVRIER. Cependant il arrive un moment où la terre ne peut plus nourrir ses habitants.

L'ANARCHISTE. C'est une erreur. Ce n'est pas la quantité de subsistance que la terre peut produire qui sert de limite à la population. Cette proposition n'est vraie qu'en l'appliquant au globe terrestre tout entier, ou à un pays qui n'a aucune possibilité de tirer des autres aucune partie de sa subsistance; partout ailleurs le commerce étranger la modifie. Ensuite, jamais la population n'a atteint la limite des subsistances possibles, et jamais probablement elle ne l'atteindra (1).

L'OUVRIER. Cependant combien ne voit-on pas de malheureux ouvriers ne pas trouver un salaire suffisant. On les a vus quelquefois manquer de pain, languir et périr.

L'ANARCHISTE. C'est malheureusement vrai; mais jamais on n'a vu dans aucun pays l'espèce humaine réduite à la

(1) Sismonde de Sismondi, *Nouveaux principes d'économie politique*.

Union contre les Cosaques de l'extérieur!  
 Union contre les Cosaques de l'intérieur!

Honnêtes bourgeois, braves ouvriers, que les dissentiments cessent, que les préventions tombent. Nous sommes tous Français, nous sommes tous frères, en définitive. Eh! nous aussi, nous avons porté la blouse du prolétaire aussi bien que le paletot de l'homme aisé. Mais, sous l'une comme sous l'autre, nous avons senti battre le même cœur; sous l'une comme sous l'autre, nous avons éprouvé le même sentiment d'indulgence et de charité pour nos frères, d'amour pour la République et la patrie, de mépris pour les aristocraties, de quelque nature qu'elles fussent, de haine enfin pour les tyrans.

Union! Union!

Honnêtes bourgeois, l'on vous abuse.

On vous abuse, lorsqu'on vous dit que le prolétaire est votre ennemi, votre ennemi naturel;

Qu'il aspire à partager vos prés, vos champs, vos moissons, vos écus, votre propriété enfin, ce fruit légitime de votre travail et de vos sueurs;

Que, pour atteindre ce but, il ne reculera ni devant la violence, ni devant le pillage, ni devant l'incendie;

Que ces épouvantables idées lui sont soufflées, communiquées, inspirées par des hommes que l'on appelle socialistes;

Qu'en conséquence ces socialistes sont de grands misérables, des gens de sac et de corde, bons à pendre et à écarteler;

Que, s'il s'en rencontre parmi eux quelques-uns d'innocents en apparence, tous sont, au fond, possédés de la manie de renverser et de la rage de démolir;

Que leur but à tous, but secret ou avoué, c'est l'établissement d'un vaste système de communisme qui, comme première conséquence, abolirait le principe de la propriété et de la famille, et dans lequel viendrait s'absorber et s'anéantir toute personnalité humaine.

Tout cela est faux, calomnieux, ridicule, absurde.

Ce qui est vrai, citoyens bourgeois, c'est que le prolétaire souffre du froid et de la faim;

C'est que le paupérisme étend chaque jour parmi nous ses ravages;

C'est que l'ouvrier se décourage ou s'aigrit, pleure ou s'irrite en face d'un salaire insuffisant;

C'est que les chiffres produits à la tribune par M. Thiers sont des chiffres menteurs, car nous connaissons tel coin du monde où des travailleurs robustes et endurcis s'abrutissent l'âme et s'usent le corps à gagner

petite ration comme les habitants d'une ville assiégée ou l'équipage d'un vaisseau en détresse, et nous n'avons pas à le craindre.

L'OUVRIER. Ce n'est donc pas sur la quantité de subsistance que se règle la population?

L'ANARCHISTE. Non; car s'il en était ainsi, la noblesse et les grandes familles riches, qui ne manquent pas de pain, augmenteraient dans une énorme proportion et c'est le contraire qui arrive. C'est la volonté seule de l'homme. Mais laissons ces considérations-là qui nous mèneraient trop loin et revenons à vos erreurs.

L'OUVRIER. Je vous écoute, parce que vous ne dites jamais que des choses justes et raisonnables. Mais enfin, je ne suis pas le seul qui dise : il y a trop de monde. Pourquoi donc cela?

L'ANARCHISTE. Pourquoi? par pure ignorance. C'est qu'on ne croit pas en Dieu ou qu'on le fait à son image; c'est qu'on ne croit point à l'arrivée de son règne de justice et de paix; c'est que les hommes qui exploitent leurs semblables ont dit : la misère est éternelle sur la terre, elle est attachée aux flancs de l'homme comme un trait fatal; qu'il subisse son sort. Nous savons, nous autres, nous tirer d'affaire par notre adresse et notre intelligence; tant pis pour les autres. C'est que

## FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

## PETITS ENTRETIENS POPULAIRES.

## IL Y A TROP DE MONDE.

## UN OUVRIER, UN ANARCHISTE.

L'OUVRIER. En causant l'autre jour avec un de nos camarades, vous avez dit que le tiers de la population de la France était dans la plus grande misère. Je n'en avais pas douté, car j'ai vu assez de pays pour en juger. Mais le mal vient encore d'une autre cause que je voudrais vous dire.

L'ANARCHISTE. Laquelle?

L'OUVRIER. Il y a trop de monde, voyez-vous, et si nous avions une bonne guerre, les villes et les campagnes seraient moins encombrées de meurt-de-faim.

L'ANARCHISTE. Je ne vous reconnais pas à cette proposition-là, mon cher ami, et je vois bien qu'il faut que je vous classe parmi les plus ignorants.

L'OUVRIER. Est-ce donc encore une erreur?

L'ANARCHISTE. Plus que cela; un blasphème. Il y a trop de monde! Mais à une époque qui n'est pas bien éloignée de nous, la France avait à peine la moitié des

sept à huit sous par journée (par journée de 14 heures de travail!)

C'est qu'à ce mal si profond il doit exister un remède et qu'il y a folie à ne pas chercher ce remède partout où l'on vous dit qu'il existe;

C'est que la science dite économie politique s'est montrée jusqu'alors radicalement impuissante, sondant la plaie sans pouvoir la guérir;

C'est que des hommes qu'on appelle à bon droit socialistes, parce qu'ils s'occupent de la régénération physique et morale de notre société par le bien-être matériel, ces hommes ont découvert des formules fécondes que notre aveuglement seul nous empêche d'appliquer;

C'est que les banques hypothécaires, les banques d'échange, le comptoir communal, l'association partielle ou intégrale, la démocratisation du crédit, la simplification administrative, l'abolition des attributions despotiques et oppressives de l'Etat, toutes ces idées et mille autres ne sont des objets de terreur ou de moquerie que pour les niais qui n'ont point compris, ou pour les dupes qui n'ont point lu, ou pour les malthusiens qui se croient intéressés à ne point lire et à ne point comprendre;

C'est enfin qu'il y a non seulement égoïsme, cruauté, impiété, mais encore maladresse et danger à soutenir, comme l'a fait M. Thiers, le chef des malthusiens, que tout est pour le mieux ici-bas, que le monde est un spectacle amusant, qu'il n'y a qu'à laisser faire, à laisser passer, etc. : car le triomphe d'une semblable doctrine serait la négation de la Providence; le signal d'une guerre sociale, la ruine de la France.

Braves ouvriers, l'on vous trompe.

On vous trompe, lorsqu'on vous dit que la bourgeoisie, satisfaite du lot qui lui est échu dans la répartition de la richesse sociale, connaît vos misères, mais n'en prend guère souci;

Qu'elle considère toute tentative de réforme comme un attentat à sa propriété devenue son idole, comme une diminution de son propre bien-être, de ses jouissances matérielles;

Qu'en conséquence, elle vous repousse systématiquement de ce banquet de la vie où elle a si large part;

On vous trompe, lorsqu'on vous dit que la bourgeoisie vous exploite et qu'elle prend goût à cette odieuse exploitation. Tout cela est faux, calomnieux, paradoxal.

Ce qui est vrai, citoyens ouvriers, c'est que la bourgeoisie appauvrie ou ruinée plonge les yeux avec terreur au fond de l'abîme qu'une administration satanique a creusé sous ses pas;

C'est que ses tortures morales n'ont d'équivalent que vos souffrances physiques;

C'est qu'elle implore en vain la venue d'un Messie qui rende au commerce la confiance, à l'industrie l'activité, au capital le courage;

C'est qu'effrayée, hélas! par les petits livres de la rue de Poitiers, au lieu de demander son salut à la science sociale, elle tourne ses regards suppliants vers ces maîtres en agiotage, vers ces loups-cerviers de la banque qui achèveront de la ruiner et de la perdre;

C'est qu'au lieu de l'en blâmer, il faut l'en plaindre et lui ouvrir les yeux;

C'est que la bourgeoisie tout entière est sortie des rangs du peuple et que, si elle a cessé d'être peuple par sa fortune, ses mœurs, ses usages, elle est peuple encore par ses instincts, par son vieil amour de la liberté, par sa haine vigoureuse contre l'arbitraire;

C'est que le jour n'est pas loin où la bourgeoisie et

tous ces soi-disant pasteurs de peuples, qui ne vivent que du seul produit de leurs troupeaux, ne seraient plus rien si le peuple était tout, et que les armées qui leur obéissent, l'ignorance, la misère et l'abrutissement sont nécessaires au maintien de leurs privilèges et de leur joyeuse vie.

Nous disons, nous, au contraire : l'homme a été créé libre sur cette terre; et Dieu, en lui donnant le monde, ne l'a pas voué à une éternité de souffrances; il l'a soumis à la loi de progrès qui régit l'univers, il a fait tous les hommes égaux et frères et leur a livré ce globe non pour s'entre-déchirer, mais pour réaliser, par tous et pour tous dans les tranquilles loisirs de la paix, cet idéal de bonheur dont il a rempli son cœur et son intelligence et que chaque siècle accroît et élargit encore.

Dire il y a trop de monde, il faudrait une bonne guerre pour nous débarrasser du trop plein, c'est donc blasphémer Dieu et ne pas croire à l'humanité.

L'OUVRIER. Croyez bien que ce n'est point dans ce sens que j'ai parlé. Voici quelle était ma pensée. S'il arrivait que la République fut menacée par la coalition des rois, comme nous le font entrevoir certains journaux, la guerre alors ne serait-elle pas légitime, et dans ce cas cette multitude qui vit dans la misère et qui pèse à

la prolétariat se tendront la main et combattront côte à côte dans les mêmes rangs;

C'est que les exploités enfin, ce sont ceux qui écrivent de petits livres bleus pour semer la discorde et la haine entre les citoyens; ceux qui rêvent la ruine de la République, le rétablissement des privilèges, la restauration d'une monarchie odieuse et vermoulue; ceux, en un mot, qui appellent à grands cris les Cosaques.

Voilà le vrai! voilà le faux!

Où donc en sommes-nous venus, bon Dieu! Que ces vérités si simples et tant d'autres plus simples encore soient méconnues? Quel vertige nous a pris? Quelle poutre obscurcit notre œil? Quel mal nous travaille?

Union! Union!

Union entre tous les républicains, à quelle nuance qu'ils appartiennent, si les républicains tiennent au salut de la République!

Union entre tous les patriotes! si les patriotes ne veulent pas voir la France envahie.

Union entre tous les Vosgiens! si les Vosgiens ont au cœur cette maison d'Autriche, sous le joug de laquelle on médite peut-être de les faire rentrer!.....

Mais le danger ne vient pas seulement de l'extérieur. Il existe à l'intérieur plus grand et plus pressant peut-être. C'est ce que nous ne tarderons pas à démontrer.

Electeurs des Vosges, le *Peuple vosgien* a planté parmi vous et il tiendra haut et ferme le drapeau de la République démocratique. Il convoque aujourd'hui sous ce drapeau tous les républicains, tous les démocrates, sans préférence comme sans exclusion. Puisse son appel à l'union être entendu! Puisse les Vosges, comme l'Alsace, leur voisine, ne choisir désormais, pour les représenter, que des hommes pénétrés de l'amour du progrès de la République et de l'humanité! \*

L'ERMITE DU DONON.

L'INVASION.

Que va donc devenir la France,  
Si rien n'en sort, à ce moment  
Où le cri de l'indépendance  
Nous appelle au grand armement!  
Soldats, citoyens, faite place  
Aux paysans, sous vos drapeaux;  
Nous allons nous lever en masse  
Avec les fourches et les faux!

PIERRE DUPONT.

LE PLAN.

1849.

Metternich à Windischgratz.

Altesse sérénissime,

Le courrier que j'expédie aujourd'hui vous portera ma réponse aux deux lettres de S. M. impériale et du ministre des affaires étrangères. J'ai l'honneur, cher prince, de vous y exposer, en particulier et sommairement, ma manière d'envisager l'état des choses. Il me paraît convenable d'amener, pendant les premières semaines qui vont suivre, la lutte générale contre la Révolution à un état de modération formelle ou d'un repos apparent; d'éviter, en tout cas, toute tentative dont l'issue serait douteuse, jusqu'après les élections françaises.

Les révolutionnaires des autres pays de l'Europe espèrent encore en l'appui de la grande République, bien qu'elle les ait déjà tant de fois trompés et abandonnés, et, tant que cet

\* Cet article a été écrit avant la publication de notre n° du 2 mars. Nous n'y avons rien changé, parce que, par le temps qui court, ce n'est pas trop de deux appels à l'union. (Note de la rédaction.)

la société disparaissant, l'équilibre entre la production et la consommation ne serait-il pas rétabli?

L'ANARCHISTE. Vous n'en êtes pas moins dans l'erreur. Mais procédons par ordre. La guerre en elle-même c'est l'état sauvage, c'est-à-dire le droit du plus fort; c'est un outrage à la justice éternelle. Sans doute, il y a des cas où elle est légitime, comme celui que vous avez cité tout à l'heure. Mais devant le principe de la fraternité, qui a lui à jamais dans toutes les intelligences, elle est un non-sens et un crime. Remarquez bien qu'aujourd'hui ce ne sont point les peuples qui sont appelés à décider sur la question de guerre, ce sont les rois, c'est l'autorité d'un seul qui la tranchent et qui poussent les hommes à la boucherie dans l'intérêt d'une caste.

L'OUVRIER. C'est vrai, on nous pousse et nous allons sans savoir pourquoi.

L'ANARCHISTE. C'est ce qu'on appelle l'obéissance passive. Au point de vue sous lequel nous la considérons, la guerre c'est la perturbation dans toutes les relations sociales. En est-on menacé ou éclate-t-elle, le commerçant restreint ou cesse ses opérations, l'industriel sa fabrication, le crédit est suspendu, et le laboureur est

espoir leur reste, ils se battent avec quelque courage, ce qui nous ferait perdre bon nombre de braves, et nuirait beaucoup à notre propre considération, à la salutaire croyance en notre puissance invincible, surtout s'il nous survient des échecs comme ceux qui nous ont frappés naguère en Hongrie et en Transylvanie.

Mais dès que ces élections seront passées, et que les démagogues et les masses égarées auront reconnu la vanité et le néant de leur dernier espoir du côté de la République française, ils perdront d'un coup leur courage guerrier, se rendront spontanément, ou pourront être facilement écrasés là où ils oseraient faire résistance! Alors l'heure sera venue où il faudra déporter en Amérique les têtes incorrigibles que le glaive des batailles ou le plomb des conseils de guerre aura épargnés, et d'amnistier les rêveurs honnêtes et paisibles pour les gagner, comme en 1815, à notre cause.

Ils nous amèneront alors, pleins de reconnaissance, tous leurs adhérents et marcheront avec joie contre la France, qui aura trompé toutes leurs aspirations. Le but essentiel vers lequel nous devons tendre pour le moment, c'est de mettre le gouvernement français en hostilité avec la démocratie italienne, allemande et slave, afin que celle-ci apprenne à haïr et à mépriser, dans la personne des gouvernants, à Paris, toute cette nation frivole, et aspire à se venger de tous les affronts qu'elle en a essuyés.

Il ne sera pas difficile d'amener Messieurs Barrot et ses collègues à une rupture complète avec les hommes révolutionnaires de l'étranger, car déjà, sous ses prédécesseurs, Lamartine et Cavaignac, bien des circonstances ont contribué à préparer ce résultat. L'intervention très-probable de la France catholique en faveur de Pie IX les brouillera non seulement avec les Italiens, mais aussi avec les protestants de l'Allemagne, de la Suisse et de la Hongrie, de la Hollande et de la Scandinavie. Vous voyez qu'il sera utile d'y mêler peu à peu la question religieuse.

Il faut que la France soit complètement brouillée avec les factions anarchiques et athées du reste de l'Europe avant qu'on puisse oser l'attaquer vigoureusement, pour la rendre à tout jamais inoffensive. Nous avons fait comprendre au ministère français et à M. Bonaparte que nos ennemis sont aussi les leurs; aussi voient-ils dans chaque démocrate étranger un communiste ou un socialiste de la pire espèce, et nous prêtent-ils une oreille toute avide et toute favorable, quand nous leur communiquons nos vues et nos projets contre l'ennemi commun.

On a accueilli avec faveur l'idée d'une alliance de la paix, d'une fraternisation de tous les bien intentionnés et de tous ceux qui possèdent, pour mettre un terme au drame sanglant des révolutions, sinon pour longtemps, du moins pour quelques années, afin de ramener par la tranquillité et l'ordre un mouvement normal des affaires. Cette crainte des modérés, qui n'est pas sans fondement, est pour nous un allié d'une haute importance; elle nous garantit une issue favorable aux prochaines élections, de sorte que nous pouvons dès aujourd'hui être rassurés sur ce point.

Les pères jésuites ont fait leur devoir; ils ont organisé en silence tout le clergé de la France en un vaste comité électoral; la majorité des gens de la campagne obéit aveuglément au curé de l'endroit; l'armée et la classe ouvrière sont travaillées par la propagande napoléonienne, et parmi les républicains les plus incorrigibles, il existe, comme de tout temps, des scissions et des haines personnelles.

On a vu ce que la compagnie de Jésus ambulante est capable de faire, lors de l'élection du président, où elle a fourni une preuve éclatante de son influence.

Si l'on tient compte, en outre, des moyens moraux et matériels dont le gouvernement actuel peut disposer, on pourra attendre l'avenir en toute sécurité. Les provinces veulent la paix à tout prix, et les turbulents, chefs de barricades de la capitale, sont à cette heure ou en prison ou aux îles, de sorte que la Babel révolutionnaire n'a plus de têtes; et jusqu'à ce qu'elles lui aient repoussé, il faut bien espérer que la monarchie européenne sera assez forte pour étouffer au berceau l'hydre d'une quatrième révolution.

arraché à ses champs. Il n'est pas ensuite une famille qui ne soit dans le deuil.

L'OUVRIER. Convenez, toutefois, qu'il est des industries qui reprennent un grand essor, par exemple la fabrication des armes, des munitions de guerre, la confection des vêtements, de la chaussure; jusque celle de voitures, de chariots, de chevaux pour les transports! Quelle activité partout pour soutenir ces grands mouvements! Et notre marine, comme elle se relève!

L'ANARCHISTE. Quoi! vous voulez qu'on égorge une partie des hommes pour entretenir la vie de l'autre. Jamais la destruction ne produira l'abondance. Mais la guerre finie, les industries dont vous me parlez chômeront à leur tour, et il faudra bien en revenir aux habitudes de la paix, et ce trop plein dont vous vous plaignez reparaitrait bientôt. Croyez-le donc, la guerre, loin de soulager la misère, ne fait que l'aggraver. C'est un fléau qui ne laisse à sa suite que des calamités, et il suffit de le dire pour le faire comprendre. Croyez donc aussi que c'est la paix qui donne l'abondance, et que la misère que nous voyons autour de nous n'est point un effet d'une trop grande population, mais de la vicieuse organisation sociale dans laquelle nous vivons, et de l'affreuse inégalité des charges et du travail de la société.

D'ailleurs, nous devons reconnaître que la susceptibilité si connue du caractère national exige de notre part quelque précaution; ce que nous lui témoignons par l'indulgence momentanée avec laquelle nous traitons les amis de prédication de la propagande anarchiste française, les agitateurs de l'Italie et de la Hongrie. En évitant ainsi sagement tout ce qui pourrait surexciter les sympathies de la France, nous contribuons à la conservation du ministère actuel, tout en corroborant son influence sur les élections.

Il va sans dire qu'après ces élections, l'on ne saurait différer plus longtemps de frapper un coup de maître par une levée de boucliers générale. Votre altesse sérénissime trouvera dans les pièces adressées à Ollmutz, ce qui a été discuté et approuvé à cet égard par S. M. l'empereur de toutes les Russies. Je n'ai pas manqué de mon côté d'y appeler particulièrement l'attention du prince de Schwarzenberg.

Avec une profonde vénération et amical dévouement, je suis votre  
METTERNICH.

Londres, le 28 mars 1849.

### De la prestation en nature pour la construction des chemins vicinaux.

Personne ne conteste qu'on ne doive à la loi de 1850 « cette admirable vicinalité qui a triplé la richesse du pays et puissamment contribué aux progrès de l'agriculture, » car, en moins de onze ans, 6 ou 700 millions de travaux ont été effectués.

Mais une loi peut être utile sans être juste. C'est précisément ce double caractère d'utilité et d'injustice que présente la loi qui a réglé la prestation en nature pour la construction des chemins vicinaux. Les législateurs qui l'ont faite ont pu, sous le règne du privilège, méconnaître le principe de l'égalité dans la répartition de l'impôt; mais sous un gouvernement républicain, où la justice doit dominer par-dessus toute chose, il devient nécessaire de détruire les iniquités de l'ancien régime.

Le principe de l'ancienne loi est que ceux qui usent et profitent des chemins doivent les construire et les réparer; aussi sont-ils à la charge des communes.

Cette base est complètement fautive. Car ce n'est pas seulement l'agriculteur qui profite d'une bonne vicinalité, mais le consommateur. Le premier peut souvent attendre son jour pour vendre ses denrées; le second a toujours besoin d'avoir des marchés abondamment et bien fournis. Il y a solidarité étroite entre eux, et de plus c'est souvent la facilité de faire circuler les vivres ou les autres produits agricoles qui amène une baisse de prix. Les chemins vicinaux, sans lesquels les routes nationales et départementales ne profiteraient qu'à quelques-uns, sont donc d'une utilité générale, et à ce titre la loi qui les fait construire et réparer avec des ressources puisées en dehors du droit commun, est à refaire ou à détruire.

Elle est, de plus, injuste et inconstitutionnelle puisqu'elle frappe plus le pauvre que le riche, puisque la répartition de l'impôt de prestation n'est pas proportionnelle.

Les deux ou trois journées de prestation qui doivent frapper les citoyens de 18 à 60 ans atteignent également les citoyens pauvres, malaisés, aussi bien que les citoyens riches ou dans l'aisance, et la moyenne des sacrifices, par les journées de prestation, imposés aux chefs de famille riches ou pauvres, dont le chiffre s'élève à 4,418,774, est de 2 fr. 92 c. pour une journée de prestation, et de 8 fr. 76 c. pour trois journées.

D'autre part, un propriétaire qui jouit de 20,000 fr. de rente a un fils, deux domestiques mâles, une voiture et deux chevaux; il devra donc pour la contribution des prestations en nature pour lui, pour son fils, pour ses domestiques et pour ses chevaux. Il paiera 24 fr. ! Un petit propriétaire qui a 1,000 ou 1,200 fr. de revenu, exploite ses terres avec un berger, un garçon de labour, une charrette et une paire de bœufs; il a aussi un fils. Eh! bien, combien paiera-t-il pour sa prestation en nature? 24 fr. ! C'est là ce que l'on veut conserver.

Les prestations demandées aux voitures et aux atteleurs n'ont pas non plus une base équitable. Les voitures de 2 ou 3,000 fr. et la charrette du petit cultivateur, du petit messager, qui vaut 50 francs, paient la même somme.

Un propriétaire a deux chevaux de carrosse, un cheval de selle, tous trois de la valeur de 6,000 fr.; le petit cultivateur a aussi trois chevaux qui valent 600 fr. Ils paieront tous deux 1 fr. par tête de cheval. Cela est-il juste?

Nous pourrions pousser plus loin cet examen, mais ces exemples suffisent pour montrer, d'une manière incontestable, la non-proportionnalité et l'injustice flagrante de cet impôt.

Cet impôt, dira-t-on, n'est pas forcé, il est facultatif pour les communes. Sans doute; mais qu'est-ce qu'une loi qui dit: Si vous voulez avoir des chemins de communication, faites-les vous-mêmes. Les paysans s'y sont soumis, mais non sans murmurer, et la manière dont souvent ils l'exécutent est une sourde protestation.

C'est en vain que les adversaires des réformes se rattachent aux arguments de l'utilité et de la nécessité. Une injustice n'est jamais nécessaire, du moins aux yeux des républicains, et dès qu'elle est reconnue, elle doit disparaître. Et s'il est utile d'entretenir de bons chemins vicinaux, ne dites point qu'il faut maintenir l'impôt de prestation en nature, parce qu'il a rendu de grands services; car pour en rendre les résultats deux fois plus efficaces, vous seriez inévitablement conduits à le doubler.

D'ailleurs, n'est-ce point ici la cause de la petite propriété rurale, et puisqu'on parle beaucoup des souffrances de l'agriculture, n'est-ce pas une occasion de faire quelque chose?

Aussi quelques membres de la gauche se sont-ils occupés de cette situation qui a déjà duré trop longtemps.

Deux propositions remarquables ont été produites pour remédier à cet état de choses. Mais la majorité est sourde et aveugle. La moindre réforme l'inquiète; l'ordre pour elle est dans l'immobilité.

M. Gillon demande que, sans diminuer la masse des ressources affectées à ces travaux, on conserve ce chiffre; que ce chiffre forme un total qui soit réparti entre tous les contribuables proportionnellement à leur quatre contributions directes, et que chaque citoyen ait ensuite la faculté de s'acquitter en nature de sa portion d'impôt. Cette proposition certes n'a rien d'effrayant et pourrait rallier tous les bons esprits. Ce serait un grand pas fait hors de l'inégalité d'un impôt si lourd et si mal réparti. Mais on sent que ce n'est encore qu'un palliatif.

Dans notre système d'impôt, il est sans doute impossible d'arriver à une proportionnalité absolue, ou bien il faudrait qu'il fût remanié dans son ensemble. C'est cette difficulté qui empêchera l'efficacité des réformes partielles. Toutefois on peut approcher d'une situation qui satisfasse le sentiment de l'égalité.

C'est pourquoi nous nous rallions à la réforme radicale qu'ont proposée MM. Chavoix et Pascal. Ces honorables membres demandent l'abolition de la prestation en nature et son remplacement par des centimes additionnels au principal des quatre contributions directes. Mais pour diminuer les charges qui pèseraient sur la propriété, on pourrait convertir cet impôt en journées de mains d'hommes, journées de voiture ou en travaux à la tâche. Ils demandent encore l'élévation du tarif actuel imposé sur les voitures dites de luxe qui paient 1 fr. 50 c. comme la modeste charrette du pauvre cultivateur.

Si cette proposition était adoptée, la loi, en reconnaissant que les chemins vicinaux sont d'une utilité publique et générale, ne créerait plus d'exception et ne laisserait plus croire au paysan qu'il est soumis, comme autrefois, à des corvées dont le nom seul a changé.

Pour nous, nous croyons que ce serait faire une chose vraiment populaire et qui est généralement réclamée dans les campagnes.

### Élections.

Le triomphe du parti démocratique aux élections du 10 mars, ne peut être mise en doute, à la condition que les républicains de toutes les nuances seront fermement unis dans les départements comme à Paris. Il est certain que les réactionnaires sont en désarroi et manquent de confiance en eux-mêmes. Si les nouvelles que nous recevons des départements se confirment, nous pouvons compter sur une manifestation électorale de l'opinion démocratique. A l'action donc et bon courage, quelques jours à peine nous séparent du succès. Ne le compromettons ni par de nouvelles discussions, ni par des divisions inopportunes, ni surtout par notre indifférence ou par notre inactivité.

### Chronique locale.

Les membres du conseil général sont convoqués par décret du président de la République pour le 8 du courant, à l'effet d'arrêter le tableau des circonscriptions électorales.

On se rappelle toutes les discussions qui ont eu lieu à l'assemblée constituante à ce sujet, on pouvait redouter avec raison les influences électorales, dont l'action s'est fait sentir si vivement dans nos précédentes élections. Les difficultés que l'on a rencontrées pour former des bureaux, et le peu de garantie qu'ils ont offert aux électeurs.

Si nos souvenirs sont fidèles, à l'une des dernières sessions du conseil général, un membre proposa d'emblé le vote à la commune, cette proposition fut repoussée à l'unanimité. Les conseillers généraux se donneront-ils aujourd'hui un démenti en multipliant le nombre des circonscriptions électorales? Pour être logique, ce précédent leur impose au contraire de se rap-

procher autant que possible du mode de vote au canton.

Par décret du 28 février, les collèges électoraux du département sont convoqués pour le 24 mars prochain, à l'effet de procéder au remplacement de M. Perreau.

L'élection se fera donc le 24 et le 25 mars.

Le scrutin sera ouvert le dimanche, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, et le lundi, jusqu'à quatre heures.

Les bulletins doivent être écrits sur papier blanc en dehors de la salle, et ne doivent porter aucun signe extérieur.

Les électeurs doivent s'entendre pour faire surveiller, par un ou plusieurs délégués, toutes les opérations. Il ne faut pas perdre de vue l'urne électorale, et ne pas cesser d'assister au dépouillement du scrutin.

Il faut aussi s'assurer, en commençant les opérations, que l'urne est vide, et en remettant son bulletin au président ne se retirer qu'après avoir vu celui-ci le déposer dans l'urne.

Nous reproduirons ces instructions dans le *Peuple vosgien* jusqu'aux élections.

Le *Journal des Vosges* annonce, dans son numéro du 6 mars, que le parti démocratique se propose de porter M. Hingray aux élections prochaines. Ce qui lui fournit l'occasion d'ajouter que M. Hingray ne consentira jamais à tenir son mandat électoral des mains d'un parti dans les rangs duquel a été tiré le coup de fusil qui a tué son beau-frère, le courageux Dornès.

Quant à l'erreur que commet le *Journal des Vosges*, en annonçant la candidature de M. Hingray, dont le nom est pourtant sympathique aux républicains, nous ne la relevons pas, c'est de sa part une tactique comme une autre.

Mais nous ne permettrons pas qu'il insulte aux cendres de Dornès dans la personne de son beau-frère, alors que les mêmes hommes qui rédigent aujourd'hui le *Journal des Vosges*, n'avaient pas assez de fiel et de mauvaise foi pour l'attaquer dans la *Tribune vosgienne*, leur ancien journal. — S'il est permis d'avoir parfois de l'outrecuidance, la pudeur devrait au moins ne jamais faire défaut.

Neufchâteau, 28 février 1850.

Le 20 de ce mois, à onze heures du soir, une partie des habitants de la commune de Haveléchamp fut mise en émoi par les cris de désespoir: Aux secours! aux secours! à l'eau!

Un étranger et sa femme ayant eu à traverser la rivière du Vair dans le gué qui sert de pont à la route n° 9 et ignorant le tour de main indispensable, crurent qu'il n'y avait qu'à marcher droit en face; mais bientôt cheval et cabriolet, engagés dans un creux, s'enfoncèrent dans la vase et menaçaient de disparaître sous l'eau.

Les secours ne se firent pas attendre, et en un instant hommes et femmes, la plupart ayant oublié leur costume de nuit, arrivèrent au lieu de détresse bien connu, car il ne se passe pas une semaine qui ne soit signalée par un accident.

Deux hommes, les premiers, Chaumont et Mougnot, se précipitèrent légèrement dans l'eau glacée et atteignirent l'équipage au moment où le cheval abattu faisait des efforts pour mettre la tête hors de l'eau et ne point être asphyxié, tandis que la voiture, aux trois quarts engloutie et s'enfonçant inégalement dans la vase, penchait, allait verser et disparaître.

Par leur courage et leur habileté, ces hommes, l'un en soutenant la voiture, l'autre en aidant le cheval à se relever, parvinrent à gagner un fond plus solide et à remettre en bon chemin les voyageurs moitié morts de froid et d'épouvante.

Depuis plus de dix ans un pont doit être construit à cet endroit, toujours dangereux une grande partie de l'année; une bonne répartition de l'emploi des fonds départementaux comblera cette lacune pour la viabilité du chemin n° 9.

Par décret du 18 février dernier, deux nouvelles foires viennent d'être autorisées dans la ville de Lamarche: elles auront lieu le 1<sup>er</sup> mars et le 30 octobre de chaque année.

M. le préfet vient de recevoir du ministère de l'agriculture et du commerce les médailles d'or, d'argent et de bronze décernées par le jury central aux exposants du département des Vosges. La remise en sera faite d'une manière solennelle, le dimanche 17 mars prochain, à Epinal.

Les aspirants à l'école nationale des Arts et Métiers de Châlons, peuvent, aux termes de l'art. 4 de l'arrêté organique du 19 décembre 1848, déposer leurs pièces

et faire leur déclaration au secrétariat de la préfecture trois mois avant l'époque du concours, c'est-à-dire avant le 15 mai au plus tard.

M. le ministre de l'instruction publique et des cultes vient d'allouer, à diverses communes, pour les aider à construire ou réparer leurs maisons d'école, les subventions ci-après : 1,000 fr. à Ramencourt, 1,000 fr. au Syndicat-de-Saint-Amé, 1,000 fr. à Saint-Remy.

**ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.**

Séance du 5 mars.

La plus vive agitation a régné dans la séance. Le président Dupin a donné lecture de deux réquisitoires demandant à l'assemblée d'autoriser des poursuites contre les représentants Michel de Bourges et Bancel, pour des propos qui ont blessés les oreilles honnêtes et modérées des commissaires de police qui assistaient aux réunions électorales qui ont eu lieu ; la première à l'Ermitage Montmartre, et la seconde à la Villette. Ces demandes de poursuites ont fourni l'occasion à Michel de Bourges de développer avec une grande éloquence la pensée de la liste républicaine.

Un peu auparavant, M. Calet, membre de la majorité, était venu demander à l'assemblée de renvoyer à la commission de l'assistance (tant vaut dire aux calendes grecques) le projet de loi relatif à l'apprentissage ; malgré l'opposition de la gauche, la majorité a prononcé le renvoi.

Le ministère a été battu dans les bureaux ; les commissaires nommés pour examiner le projet de loi sur les maires sont en majorité opposés à ce projet.

**Intérieur.**

On lit dans l'Événement, du 28 février :

« Il paraît qu'on va couvrir la France d'un réseau de commissaires extraordinaires : on parlait aujourd'hui à l'assemblée d'envoyer en cette qualité, dans le Midi, M. Floret, ancien préfet de Toulouse. »

— La razzia policière dirigée contre les arbres de la liberté, ou plutôt contre l'écusson de la révolution de 1848, n'a point épargné le peuplier solitaire qui s'élevait sur la place Fontenoy, en face la caserne de l'École Militaire.

Arbre, fleurs, entourage, tout a été abattu, mutilé, détruit. — Un spectacle curieux, c'est l'innombrable quantité de couronnes d'immortelles déposées par le peuple au pied de la colonne de la Bastille. La grille d'enceinte, très-vaste, comme on sait, porte une couronne au sommet de chacun de ses barreaux.

— L'Indépendant des Alpes affirme que le 2 et le 13 février il a été distribué, par ordre supérieur, à la garnison de Digne, environ 100 exemplaires du journal le Napoléon.

— Le 28 février, à deux heures, le président de la République a continué ses visites aux casernes de Paris. Il a choisi cette fois de préférence celles qui sont situées dans les quartiers populeux de Paris. (Presse.)

— On écrit de Bordeaux, le 21 février : « Le général Castellane est arrivé aujourd'hui. A sa descente de voiture, sur la rive droite de la Garonne, il a été salué par les cris de : Vive la République ! vive la Constitution ! poussés en masse par la garde nationale de Cenon-Labastide et la foule compacte des curieux. Le général s'attendait peu à cette manifestation, car il a paru légèrement suffoqué. Il est monté alors à cheval et s'est dirigé vers le pont pour le traverser. Pendant tout son parcours, une foule innombrable l'a accueilli aux cris de Vive la République ! et a entonné le Chant du Départ. »

— Le même M. de Castellane vient d'envoyer, dans tous les régiments soumis à son commandement, ordre de supprimer les cheveux et les moustaches qui dépassent la longueur prescrite par les règlements les plus stricts. Les cheveux longs révèlent le socialisme, et les moustaches le républicanisme de leur possesseur. A cette heure, ces deux opinions n'existent plus dans toute la division commandée par M. de Castellane : les ciseaux des barbiers en ont fait justice.

— Le Propagateur républicain de Charleville annonce qu'un détachement du 8<sup>e</sup> d'artillerie, venant de Metz et se rendant à Lafère, a traversé Verdun samedi en faisant retentir l'air de chants patriotiques, la Marseillaise et le Chant du Départ.

— La brochure de M. Ledru-Rollin, intitulée le 24 Février, a été saisie chez l'éditeur.

— On écrit de Metz, 20 février : « Le gérant du journal le Républicain de la Moselle a comparu hier devant le jury, comme inculpé d'avoir cherché à violer la paix publique en excitant le mépris et la haine des citoyens les uns contre les autres, en excitant la haine et le mépris contre le gouvernement, et en portant des offenses au président de la République. »

» Acquitté sur le chef d'offenses envers le président, d'excitation à la haine et au mépris contre le gouvernement, mais déclaré coupable du délit d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres, le gérant du Républicain a été condamné à la peine de deux mois de prison et 2,000 fr. d'amende. »

— La chasse aux républicains continue de plus belle.

Par arrêté de M. le préfet du Lot, ont été révoqués de leurs fonctions : MM. Coudere, instituteur communal à Saint-Laurent ; Couture, instituteur à Craissac ; Clary, instituteur à Belfort ; Mazarguil, instituteur à Laurettes ; Basset, instituteur à Padirac ; Valens, instituteur à Cazillac, et Lous-taut, instituteur aux Arques.

MM. Bourdarou, maire de Vayrac ; Lacombe Granjou, maire de Saint-Michel ; Lescure, maire de Bretenoux, et Pradelle, adjoint au maire de Bretenoux, sont suspendus de leurs fonctions.

» Enfin, sont suspendus de leurs fonctions pour deux mois, avec privation de traitement : MM. Lagarde, instituteur primaire à Saint-Henri ; Lagarde, instituteur primaire à Cénévières ; Faucher, instituteur primaire à Luzech, et Corrèse, instituteur primaire à Saint-Vincent. »

**Extérieur.**

**ALLEMAGNE. CASSEL.** — Une démonstration solennelle a été faite à Cassel le 27 février, en l'honneur des ministres démissionnaires. Une députation de 2,000 bourgeois, précédés des autorités communales, se rendit processionnellement, au milieu d'une foule immense que ce spectacle avait attiré dans les rues, chez les anciens ministres, pour leur exprimer les sympathies et les remerciements de la population.

**AUTRICHE. VIENNE,** 26 février. — Encore onze nouvelles victimes frappées par les conseils de guerre. Les condamnations varient de 4 à 20 ans de forteresse.

Averti par les désertions fréquentes des hōnveds, on prend maintenant à leur égard des mesures beaucoup plus sévères. Un convoi de 500 hommes qui a traversé Pesth dans la journée du 22 février, était escorté par 100 cuirassiers. Le nombre des hōnveds hongrois incorporés dans les régiments autrichiens, s'élève maintenant à plus de 50,000 ; parmi eux se trouvent quantité d'hommes fort distingués, mariés pour la plupart, arrachés à leurs intérêts et à leurs familles, qui maintenant sont en proie aux horreurs de la misère et du désespoir.

**SUISSE. VAUD.** — M. Boichot a publié, il y a quelque temps, une lettre à ses frères d'armes, qui a paru dans plusieurs journaux français. Vite le bruit se répandit que le sergent Boichot avait fait imprimer une brochure à Genève, et sur ce, le conseil fédéral donna l'ordre de l'interner à douze lieues de la frontière. La Reoue de Genève a démenti le fait de la brochure, et quant à l'internement, d'autres journaux ont fait connaître que M. Boichot était déjà à douze lieues de la frontière environ. Le conseil fédéral ne s'est pas tenu pour battu. Il a défendu à M. Boichot le séjour des onze cantons suivants : Berne, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. La Tribune assure que le conseil fédéral, outre le motif de la brochure, en aurait encore arrêté un autre pour le canton de Vaud en particulier, savoir : que l'autorité française se plaint de ce que Boichot a organisé à Lausanne, Vevey, Nyon et Genève une armée de 70,000 hommes prêts à fondre sur la France.

Ce dernier motif est en vérité si ridicule, que nous ne pouvons nous résoudre encore à ajouter foi à l'assertion de la Tribune.

**ITALIE. ROME.** — Une correspondance du Nazionale rappelle « qu'en moins de 60 ans, les Français sont obligés de recourir pour la troisième fois aux moyens extrêmes, aux fusillades, pour empêcher les habitants de Rome d'aller par les rues, armés de couteaux et d'en faire carnage pour se venger. »

Après avoir parlé de la première invasion, puis de la deuxième, dans laquelle ils organisèrent très-bien l'État, la correspondance ajoute : « Les Français, guidés par nous ne savons quel génie malfaisant, occupent Rome de nouveau ; et ils la trouvent non comme ils la laissèrent en 1814, mais comme ils la trouvèrent en 1797, à l'exception des opinions politiques et de la haine contre le pouvoir clérical, haine qui n'était alors l'apanage que de quelques âmes délités. »

— On attend positivement plusieurs milliers d'Autrichiens à Rome. Ils viennent sous prétexte d'assister à la cérémonie qui aura lieu le jour où on relèvera l'écusson impérial au palais de l'ambassade à Rome. Si cela se réalise, on peut croire au retour du pape.

**TURIN.** — Le ministre de la justice, comte Siceardi, a nommé une commission chargée de préparer des lois pour l'amélioration du sort des castes, la suppression du casuel, et l'attribution de certains domaines de riches communautés religieuses à l'entretien du culte, de manière à débarrasser le budget de l'État et des communes, des dépenses relatives au clergé.

**BOLOGNE.** — Des bandits ont arrêté et pillé une chaise de poste et la vélorifère de Rome. Pendant ce temps, la police donne la chasse aux favoris et ordonne de raser ces insignes séditions.

Le général comte de Thun, ne voulant pas rester en arrière de Baraguay, a publié un manifeste qu'il autorise les commandants de place à procéder sommairement contre les détenteurs d'armes et leur appliquer la peine de mort ; il avertit en outre les coupables que nulle commutation de peine ne sera accordée.

**GRÈCE.** — La Gazette de Vienne publie la dépêche télégraphique suivante datée d'Athènes le 19 février à six heures du soir et adressée par l'envoyé autrichien en Grèce au ministère des affaires étrangères à Vienne :

« La poste française du 7 vient d'apporter la nouvelle de l'acceptation de la médiation de la France. »

» D'après cela, les mesures de coercition doivent cesser complètement sur-le-champ.

» On n'a encore là-dessus aucune explication de l'envoyé anglais.

» La tranquillité continue de régner. La nation grecque et le gouvernement persistent jusqu'à présent avec constance dans leur résistance. »

Le Rédacteur-Gérant, A. THÉRIN.

**ANNONCES.**

**REVUE SOCIALE,**

OU

SOLUTION PACIFIQUE DU PROBLÈME DU PROLÉTARIAT

PUBLIÉE PAR

Jules Leroux, Paul Rochery, Louis Nétré.

La Revue Sociale paraîtra régulièrement le premier de chaque mois.

Chaque numéro contient 16 pages in-4° à deux colonnes.

Les bureaux d'abonnement et de rédaction sont transférés de Boussac (Creuse) à Paris, rue des Saints-Pères, n° 16.

On s'abonne également, comme par le passé, à la librairie de Gustave Sandré, éditeur des œuvres de Pierre Leroux, rue Percée-Saint-André-des-Arcs, n° 11.

Le prix de l'abonnement est de :

POUR PARIS :	POUR LES DÉPARTEMENTS :
Un an..... 5 fr. »	Un an... 6 fr.
Six mois... 2 50	Six mois. 3 »
Le numéro .. » 50	Le numéro 60 c.

Les souscripteurs recevront franc de port à domicile dans toute la France.

Ils enverront leur mandat sur la poste par lettres affranchies.

Les lettres non affranchies ne seront pas reçues.

**A VENDRE**

L'AUBERGE DU GRAND CERF, située à Remiremont, place des Vins ; elle jouit d'une très-bonne clientèle ; elle est propre aussi à une brasserie ou à tout autre genre de commerce.

Autant de crédit que l'on voudra.

S'adresser, pour la visiter, à la propriétaire, madame veuve Nicolas Pierre, qui l'habite actuellement, et à M<sup>e</sup> MAGNIEN, notaire à Remiremont, pour connaître les conditions de la vente.

**A VENDRE**

EN GROS OU EN DÉTAIL.

1<sup>o</sup> Un TERRAIN, nature de pré et champ, situé sur le territoire de Vagney, à l'entrée du village, sur la route de Sapois, de la contenance de deux hectares trente-sept ares en pré, et de un hectare en champ. Le pré pourrait se vendre en six lots et le champ en deux lots.

2<sup>o</sup> Un PRÉ, situé près du village de Laforge, sur le territoire des communes de Laforge, du Syndicat-de-Saint-Amé et de Vagney, de la contenance de cinq hectares cinquante ares cinquante centiares.

Appartenant à M. Nicolas-Joseph Aubel, boulanger à Epinal.

La vente du terrain désigné au numéro deux se fera par le ministère de M<sup>e</sup> HENRY, notaire à Remiremont, au domicile de M. Gérard, propriétaire à Laforge, le dimanche 17 mars 1850.

Et celle du terrain désigné au numéro premier, par le ministère de M<sup>e</sup> CLAUDEL, notaire à Vagney, en son étude, le lundi suivant.

Avis à la Magistrature, au Barreau, aux Avoués et aux Notaires.

MM. les Souscripteurs aux œuvres de M. TROPLONG, premier président à la Cour d'appel de Paris, sont prévenus que l'éditeur, M. Ch. Hingray, a déposé les exemplaires du Traité du Contrat de Mariage, 4 volumes in-8°, qu'il vient de publier, chez MM. GALTIER et BIPPER, banquiers à Epinal, qui sont chargés par lui d'en faire la remise, au prix de 52 fr. (sans frais), aux personnes qui leur demanderont cet ouvrage.

**GRAINES FORESTIÈRES,**

Chez H. GALL, rue des Dentelles, 1, à Strasbourg.

Remiremont, Imp. et Lith. Mougny.